

Questions orales

Les questions dont le groupe a été saisi revêtent une grande importance, aussi bien pour le projet d'autoroute électronique que pour le système de radiodiffusion par satellite. Nous avons annoncé que l'examen se ferait ouvertement, et c'est ainsi qu'il s'est déroulé. Les spécialistes ont été nommés et ils ont pris connaissance des mémoires de tous les Canadiens qui s'intéressaient à la question. Ces mémoires ont été rendus publics. La population a ensuite eu la possibilité de les commenter par écrit. Ces commentaires ont eux aussi été rendus publics.

Cet après-midi, le groupe présentera ses recommandations. Je conseille à la députée de prendre connaissance de celles-ci. Elle aura peut-être des suggestions à faire après les avoir lues.

Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est, Réf.): Monsieur le Président, ma question complémentaire s'adresse au ministre du Patrimoine canadien.

Des facteurs politiques ont influé sur l'issue de cet examen. L'examen a d'abord été demandé parce que la décision initiale était défavorable à Power Corporation, une société présidée par le genre du premier ministre. Le groupe chargé de l'examen comprenait Robert Rabinovitch, qui est personnellement lié à Power Corporation et au Claridge Group, ainsi que Roger Tassé, un associé de l'ancien cabinet d'avocats d'Eddie Goldenberg. Pis encore, le gouvernement a tenté de passer cette décision en douce sans en parler à la Chambre afin d'éviter tout débat public.

Pourquoi l'examen sur la radiodiffusion directe à domicile par satellite n'a-t-il pas été fait dans le cadre des audiences du ministère de l'Industrie sur l'autoroute de l'information ou de celles du CRTC sur la convergence?

• (1430)

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, voici un autre exemple donné par une députée qui porte des accusations non fondées d'une manière éhontée et irresponsable.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Chers collègues, je vous demanderais de bien vouloir peser vos mots quand vous faites allusion à d'autres députés dans vos observations. Je vous demanderais de bien vouloir conserver cela à l'esprit quand vous posez des questions ou donnez des réponses.

M. Manley: Monsieur le Président, nous avons procédé de cette façon pour une raison fort simple. Comme la députée le sait, nous nous préoccupons beaucoup du système de radiodiffusion directe à domicile par satellite à cause de la croissance très rapide de ce qu'on appelle le marché gris.

Il est important que le gouvernement adopte une politique très claire le plus rapidement possible et le plus ouvertement possible. Nous avons décidé de former un groupe d'étude, qui serait chargé d'examiner la question, comme je l'ai expliqué dans ma réponse précédente.

Je tiens toutefois à préciser que le ministre du Patrimoine canadien et moi n'avons reçu le rapport que ce matin directement des mains du président du groupe d'étude. Nous allons l'examiner très attentivement, et je lui suggère d'en faire autant. Nous

n'avons pas pris de décision quant à la suite à donner aux recommandations.

J'aimerais savoir si le Parti réformiste a pris position sur cette importante question. C'est avec plaisir que j'en tiendrai compte avant de faire des recommandations au Cabinet.

Le Président: Chers collègues, je vous demanderais à tous de bien vouloir faire preuve d'un peu plus de concision dans vos questions et vos réponses.

Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse encore une fois au ministre du Patrimoine canadien.

Le Parti réformiste a toujours été favorable à un réexamen de la politique canadienne sur la radiodiffusion directe à domicile par satellite. Nous voulons que la concurrence s'exerce, mais le réexamen doit se faire au grand jour.

Le réexamen que le gouvernement a fait s'est déroulé dans les coulisses et il a conclu une entente derrière des portes closes pour avantager une bande de collecteurs de fonds du Parti libéral. C'est un autre exemple qui montre que le gouvernement n'a pas de politique culturelle.

Un jour, ils limitent la concurrence en faveur des industries canadiennes, le lendemain ils ouvrent la porte toute grande. . .

Le Président: La question, s'il vous plaît.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Le gouvernement a-t-il une politique culturelle ou continuera-t-il de prendre ses décisions au petit bonheur dans l'intérêt de ses amis libéraux?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'ignore de quel coin de l'univers la députée peut bien venir. J'ignore si elle connaît la moindre chose sur les satellites, mais elle a l'air de s'y connaître en soucoupes volantes.

Pour étudier cette politique le plus rapidement possible, nous avons fait appel à des personnes dont la réputation ne peut être mise en question. Pas par la députée en tout cas.

Nous avons mis sur pied un groupe formé de trois anciens sous-ministres qui ont tous servi sous d'autres gouvernements. Leur réputation n'a été remise en question par personne d'autre. La députée elle-même ne l'a pas fait en dehors de la Chambre, car elle s'exposerait à des poursuites. Elle prend la parole ici pour salir la réputation de trois personnes qui ont offert leurs services au gouvernement.

Si la députée lisait le rapport, elle verrait que ses allégations sont sans fondement.

* * *

[Français]

LES CONTRATS GOUVERNEMENTAUX

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. On apprend que le ministre de la Justice a accordé, en novembre dernier, un contrat de 22 500 \$ à la firme de communication Earnscliffe Strategy Group.